



Conditions du concours

Organisation

Le concours est organisé par l'Office fédéral de topographie swisstopo, Seftigenstrasse 264, 3084 Wabern (BE)

Participation

Le concours est ouvert à toutes les écoles suisses – classes d'école suisses - de la scolarité obligatoire.

L'inscription d'une classe au concours ne peut être faite que par un.e enseignant.e de cette classe.

Pour participer au concours et donc au tirage au sort, l'enseignant.e envoie par courriel à carte-tresor@swisstopo.ch au plus tard d'ici le 15 mars 2022 l'addition des neuf chronos réalisés par Lucie et Matéo lors de leurs défis sportifs (quelle que soit leur unité de mesure).

Durée du concours

Le concours a lieu du 25 août 2021 au 15 mars 2022 (date du courriel faisant foi).

Tirage au sort

Les classes gagnantes seront désignées par tirage au sort.

Il y'aura trois tirages au sort selon les régions linguistiques : Suisse Romande, Suisse italienne et Suisse alémanique.

Les enseignants des classes gagnantes seront personnellement informés après le tirage au sort. Les noms des classes gagnantes seront également publiés sur les sites www.carte-tresor.ch et www.swisstopo.ch/carte-tresor au plus tard d'ici fin mars 2022.

Aucune correspondance ne sera échangée au sujet du présent concours.

Prix

Les prix suivants seront distribués par région linguistique :

- 1er prix -> une visite de swisstopo (durée d'environ 2h30) pour découvrir les coulisses de l'Office fédéral de topographie, frais de voyage en transports publics et petite collation offerts,
- 2e prix -> CHF 500.- pour la caisse de classe,
- 3e prix -> CHF 250.- pour la caisse de classe.

Responsabilité

swisstopo n'est pas responsable, sous quelque forme que ce soit, des dommages directs ou indirects pouvant résulter de la participation au concours.

La voie juridique est exclue.